

# LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal. — DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires. — à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	Six Mois, 20 Francs. Un An, 35 "	Annonces ..... 50 Centimes la Ligne Réclames ..... 1 Franc la Ligne Prix du Numéro ..... 1 Franc.	la Rédaction et les Annonces, s'adresser au Bureau du Journal	
ÉTRANGER	Six Mois, 25 " Un An, 45 "			

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

AGENCE REUTER.

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1869.

L'Impératrice est partie pour Constantinople, voie de Venise et sera à Alexandrie le 22 du courant.

Florence, 4 octobre 1869

La duchesse d'Aoste s'est embarquée à Brindisi se rendant à Alexandrie.

FRANCE

L'Impératrice Eugénie est arrivée à Venise.

Alexandrie, le 6 Octobre 1869

L'Égypte est un singulier pays il faut l'avouer, on n'y peut avoir aucune information sérieuse sur les choses de la politique.

Parcourez le journal officiel, il est constamment muet, depuis le premier jour de l'année jusqu'au dernier. Interrogez les gens, qui par leur position, doivent être le mieux informés; si ce sont des Européens, leurs renseignements sont tellement contradictoires, qu'on ne sait ou est la vérité; si ce sont des Turcs, je vous défie de leur arracher une parole, ils ont peur de se compromettre.

Il ne faudrait pas croire cependant que la politique chôme; mais on ne peut voir clair dans ce qui se passe.

Ce que l'on croyait vrai la veille, le sera-t-il encore demain?

Ainsi, il y a quelques jours, nous croyons que le conflit Turco-Egyptien allait s'assouplissant, et nous nous préparions à tirer les conséquences de tout le tapage fait autour d'une question, mal posée dès son principe, et qui aurait dû, suivant nous, être très vite réglée avec l'accord des Puissances, par la révision des traités de 1841. Loin d'être vidée, la question s'éternise; Constantinople réclame toujours, les télégrammes se multiplient, le Grand Conseil et le Conseil des ministres se réunissent, les journaux de Constantinople, *La Turquie* en têtes redoublent de violence, contre le Vice-roi d'Égypte.

Il nous paraît cependant, que si on le vou-

lait bien, il serait facile de sortir de l'impasse dans laquelle on se trouve.

Quand nous avons dans cette feuille, dès le début du conflit, déclaré que, dans notre opinion, le sort de l'Égypte était intimement lié à celui de la famille de Méhémet-Aly, et que l'intérêt du pays était dans la conservation du pouvoir entre les mains du chef de cette famille, il nous avait suffi, pour former notre conviction, de rechercher comment Méhémet-Aly était devenu le maître de l'Égypte et à quelles conditions la possession de l'Égypte lui avait été conservée.

A la fin du siècle dernier, l'Égypte était entre les mains des Mameluks, c'est au Gouvernement des Mameluks que Bonaparte venait l'arracher. Retombée, un instant, entre les mains des Mameluks après le départ de Bonaparte, c'est encore sur les Mameluks que Méhémet-Aly reprend l'Égypte et non sur les Turcs qui ne la possédaient plus.

Il pacifia le pays, l'organisa, le posséda en véritable souverain indépendant jusqu'à la bataille de Nezib; c'est alors que l'Europe est intervenue. On a d'abord exigé la suspension des hostilités entre les belligérants et le *status quo* dans les limites de *l'uti possidetis*, comme disent les diplomates.

Le firman de 1841 qui est sorti des négociations est un véritable traité diplomatique et nullement, comme on le soutient à Constantinople, une concession gracieuse émanée de l'unique volonté du Souverain. C'est une question d'usage et d'étiquette orientale qui a fait employer la forme du firman pour ce traité diplomatique; c'était si bien un traité synallagmatique, que Méhémet-Aly en a discuté les termes et fait modifier les dispositions.

C'est ainsi qu'il faut envisager le Firman pour chercher une solution raisonnable au conflit, et alors il faut débarrasser la question de toutes ces prétentions formulées d'une façon irritante et qui consistent à dire continuellement: « Ce que le Sultan a octroyé par le firman de 1841, il peut le retirer. »

« La question qui se débat entre le Sultan et le Vice-roi d'Égypte est une question intérieure dans laquelle les Puissances Européennes n'ont nul droit d'intervenir. »

Nous répondrons toujours: le Sultan n'a rien octroyé en 1841, il a subi comme Méhémet Aly les volontés de l'accord des Puissances, il

a fait un véritable traité synallagmatique avec le Pacha d'Égypte sous les yeux de l'Europe. La question qui s'agit doit donc être réglée avec l'accord des Puissances. Voilà ce qui fait que la force du Vice-roi d'Égypte est bien plus dans le firman de 1841 que dans les firmans postérieurs.

Ainsi envisagé le débat serait vite terminé. Le firman de 1841 a enlevé à Méhémet Aly une partie des droits qu'il avait conquis, mais il a conservé, lui et ses successeurs, tous ceux qu'on ne lui a pas enlevés.

Et bien, que l'on examine sincèrement tous les griefs que la Turquie adresse au Vice-roi d'Égypte, nous ne voyons guère que la question des armements qui soit de nature à soulever de sérieuses objections. Le traité de 1841, en effet, arrêtant la marche victorieuse d'Ibrahim Pacha sur Constantinople, a eu pour but d'empêcher le Vice-roi d'Égypte d'avoir à sa disposition des forces capables d'être une menace pour l'empire du Sultan.

Que le Vice-roi abandonne ses fusils et ses frégates, et nous ne voyons pas comment la Porte peut exiger de lui autre chose. Nous ne savons si telles sont les intentions du Gouvernement Égyptien, mais quelque chose paraisse le sacrifier, nous préférons voir l'Égypte faire un pareil abandon pour arrêter le conflit et la voir tourner toutes ses forces et son activité vers les questions intérieures dont la Porte, suivant nous, n'a pas le droit de lui demander compte, mais dont il doit compte au pays et à l'opinion publique qui attendent.

A l'heure où nous mettons sous presse, le canon gronde, la duchesse d'Aoste entre dans le port d'Alexandrie.

Son Altesse Tewfik-Pacha, prince héritier, est parti au devant de la Princesse accompagnée de Son Excellence Nabar-Pacha, ministre des Affaires Étrangères.

Le Prince et le Ministre étaient arrivés hier du Cairo à Alexandrie pour se tenir prêts à recevoir la jeune Duchesse.

Le palais N° 3, sur le bord du canal, est spécialement affecté au Duc et à la Duchesse d'Aoste pendant leur séjour en Égypte, séjour qui paraît se prolonger parmi nous.

Un détachement de la garnison d'Alexandrie, musique en tête, s'était rendu dans la

matinée à Raz-el-Tin pour faire la haie d'honneur sur le passage des Princes Italiens.

## LE GRAND OPÉRA DU CAIRE

I

## LA CONSTRUCTION

De tous les embellissements dont le Khédive va doter la ville du Caire pour la rendre digne de tous les Européens, Souverains, Princes et visiteurs de distinction, l'un des plus importants est sans contredit le théâtre de l'Opéra.

Chaque fois que le *Progrès Egyptien* entend dire qu'on va embellir la ville du Caire, y tracer des rues au cordeau, l'éclairer au gaz, y faire des boulevards, etc., etc., il crie à la profanation. Ici on lui dit qu'il a mauvais caractère et qu'on ne peut rien faire de nouveau qu'il n'y fasse opposition quand même.

Je demande aux Européens invités qui viennent en Egypte pour assister aux fêtes, et il y en a déjà bon nombre d'arrivés, s'ils sont venus pour y avoir joué *La belle Hélène* et *la Fille terrible* et pour y admirer des spécimens de l'architecture qu'ont mis en goût M. de Stambuteau et M. Haussmann.

Je me suis toujours figuré qu'ils venaient voir l'Egypte des Egyptiens, les monuments des Pharaons et les mosquées construites par les Arabes, et qu'ils préféreraient la danse de Sakné et des almées ses sœurs aux ballets de *Giselle* et de *la Fille mal gardée*.

On ne vient pas en Egypte pour y voir les minarets éclairés au gaz et entendre le muezzin appeler les fidèles à la prière au son des cloches.

On ne vient pas de Paris au Caire, pour y loger dans les maisons des Batignolles, ni pour y admirer les clochers et les grisettes de *Mabilille* ou du *Château des fleurs*.

C'est pourquoi une salle d'Opéra bâtie pour les Européens qui viennent visiter l'Egypte nous semble un contre-sens.

Cependant l'argent est dépensé et Dieu sait si on l'a épargné, la salle est construite, voyons si elle répond à sa destination.

Extérieurement la construction n'a rien de monumental; c'est un grand parallélogramme qui ressemble assez à l'ancien ministère des finances converti en palais, qui est situé à côté.

On ne devine pas tout d'un coup à l'aspect de la bâtisse qu'il y a, là dedans, une salle de spectacle. Nous n'en faisons pas un crime à l'architecte, on s'improvise pas du jour au lendemain un monument d'architecture, surtout un Théâtre d'opéra; et dans le peu de temps qu'on a donné à Monsieur Avoscani pour faire un Opéra au milieu d'une place nue, nous sommes vraiment surpris de ce qu'il a dû dépenser de zèle et d'activité pour arriver au résultat qu'il a obtenu et surmonter toutes les difficultés qu'il avait à vaincre.

Il a dû se borner à faire une salle provisoire, qu'il a enfermée dans un monument aussi simple que possible.

Nous ne dirons rien de plus de l'extérieur du monument; nous entrons de suite dans la salle par le couloir qui, de plain pied avec le peristyle donne accès au parterre.

L'aspect général de la salle est satisfaisant, elle paraît bien disposée; l'ellipse n'est pas trop allongée, défaut de bien des salles de spectacle; les peintures blanc et or et la décoration générale paraissent bien compris, et quand l'immense et splendide lustre destiné à l'éclairage, sera allumé, nous ne doutons pas que l'effet ne soit fort gracieux et apprécié des amateurs.

Nous nous permettrons cependant quelques critiques, auxquelles il serait facile, croyons-nous, de remédier.

Le plancher du parterre paraît trop bas. Il pourrait être légèrement élevé, ou les sièges exhaussés, afin que les spectateurs puissent voir autre chose que le buste des danseuses.

Quant à l'orchestre, il est véritablement sous terre, on pourrait sans grand frais l'élever un peu, sauf à laisser dans les bas fonds les basses et autres volumineux instruments qui gênent souvent la vue des fauteuils d'orchestre.

Les deux rangs de loges sont bien disposés; on verra facilement de toutes les places mais je plains fort les spectateurs de face aux troisièmes; s'ils peuvent voir autre chose que la boule qui est à la base du lustre et le bout des pieds des danseuses, c'est tout au plus, et encore.

Quant au plafond de la salle il n'est pas voûté; l'architecte a-t-il jugé que c'était inutile pour l'acoustique? Les musiciens sont-ils de son avis? nous le souhaitons de bon cœur.

Si de la salle nous nous rendons sur la scène, nous la trouvons de bonnes proportions, bien qu'un peu étroite, surtout pour les jours de grand Opéra et pour les grands ballets. Le gril, les machines, toiles et décors, tout cela est arrivé d'Europe et en partie en place; l'architecte leur a réservé un espace convenable pour que les mouvements puissent s'exécuter facilement et avec rapidité, sauf sur les cotés du gril où les hommes seront obligés de se coucher pour manœuvrer, ce qui n'est pas commode.

Mais un inconvénient sérieux, c'est la rampe qui n'est pas mobile et qui ne peut rentrer dans les dessous. Il y a là, pour le service et peut être aussi pour le feu, un inconvénient et un grave danger auxquels nous engageons vivement l'architecte d'aviser pendant qu'il est encore temps.

En résumé, les deux parties principales du théâtre, la salle et la scène, sauf quelques imperfections que nous avons signalées et dont la plus part auront peut être disparu avant la première représentation, sont assez bien réussies et font honneur à l'architecte M<sup>r</sup> Avoscani.

Dans un second article nous parlerons des dispositions et salles accessoires.

(à suivre)

## FAITS DIVERS.

Nous lisons dans *La Turquie*:

C'est à tort que quelques journaux persistent à affirmer que l'Impératrice des Français conservera l'incognito pendant les premiers jours de sa visite à Constantinople. Nous croyons savoir au contraire que le séjour de Sa Majesté en Orient devant être de courte durée, l'incognito cessera aux Dardanelles, où l'Impératrice sera reçue par Son Altesse le Grand-Vizir et par l'ambassadeur de France. Escortée par une escadrille ottomane, elle se dirigera ensuite sur Constantinople où elle arrivera le 13 Octobre dans l'après-midi. Immédiatement après son entrée dans le Bosphore, Sa Majesté le Sultan ira, à bord de *l'Aigle*, souhaiter la bienvenue à l'illustre voyageuse, qu'il conduira lui-même au palais de Beylerbey. Le même soir l'impératrice ira faire une visite à la Sultane Validé. Le lendemain jeudi, Sa Majesté se rendra à Stamboul pour visiter la mosquée de Sainte Sophie et les autres monuments. Le soir elle assistera à un dîner d'apparat au palais de Dolma-Baghtché et ensuite à une représentation de gala au théâtre

Naoum. Vendredi 15 octobre, sa Majesté retournera à Stamboul pour voir passer le cortège du *Selamlık* qui aura lieu à Sultan Ahmet, et continuera sa visite aux principaux monuments de la capitale. Samedi 16 octobre, le Sultan offrira à Sa Majesté le spectacle d'une revue à Hunkiar-Iskélissy et le soir il y aura une illumination générale du camp et grand dîner à l'Ambassade de France. Dimanche 17 Octobre, l'Impératrice assistera à une messe solennelle à la cathédrale Arméno-Catholique de Péra et le soir elle dînera au palais impérial de Dolma Baghtché. Le lundi 18 octobre, Sa Majesté quittera notre ville et continuera son voyage par Rhodes, puis, en passant par Alexandrie, le Caire et Thèbes, elle doit remonter le Nil jusqu'à la seconde cataracte et visiter le monument élevé par le général Desaix en souvenir du passage, dans ces lieux, de la division qu'il commandait.

L'inscription commémorative, gravée sur la pierre, rappelle que la première division de l'armée d'Egypte a planté le drapeau tricolore sur les ruines du temple de Jupiter Memnon. Au dessous se trouvent les noms des généraux et chefs de corps faisant partie de cette colonne. L'impératrice arrivera enfin à Suez pour l'inauguration de l'ouverture du Canal; puis le retour s'effectuera par Malte et, après avoir passé trois jours à Naples, Sa Majesté rentrera à Paris.

Samedi dernier a eu lieu au Caire la représentation d'inauguration du théâtre de la comédie. Son Altesse le Vice-roi a honoré cette représentation de sa présence, ainsi que le prince héritier; Nubar-Pacha et Chérif-Pacha y ont assisté dans la loge vice-royale. Les dames faisaient défaut.

Dès le lendemain, une affiche sur les murs de la ville, annonçait que les représentations étaient suspendues pour cause de répétitions jusqu'à nouvel avis.

Vous vous imaginez peut-être que les acteurs ne savaient pas leur rôle? pas du tout, ils ont joué d'une façon fort satisfaisante; la jolie M<sup>lle</sup> Girardin notamment, une fille terrible, gentille à croquer, qu'elle y prenne garde, a été fort applaudie; mais les décors se sont tellement détériorés depuis un an, qu'on est obligé de suspendre pour cause de répétitions, jusqu'à l'avis de l'arrivée des nouveaux décors. Ils sont arrivés par le Saïd avec M. Hostein, le nouveau directeur du théâtre. A bientôt la réouverture.

Les craintes sur l'inondation du Nil, ne sont pas dissipées; une nouvelle crue vient d'être signalée. Espérons que c'est la dernière, et que toutes les précautions prises, suffiront à conjurer les malheurs incalculables qui résulteraient de la rupture des digues.

M<sup>r</sup> de Lesseps, l'illustre président de la Compagnie universelle du Canal de Suez se marie; il épouse une belle jeune fille de 21 ans, une Mauricienne, qui vient d'arriver avec son père et sa sœur à Alexandrie. M<sup>r</sup> de Lesseps est allé les recevoir à bord du Saïd et après les premiers compliments, se tournant vers les nombreux amis qui l'entouraient, M<sup>r</sup> de Lesseps, tenant sa future par la main, la leur a présentée comme la Fiancée de l'Is-thme.

Le mariage doit se célébrer à Ismaïlia, le jour de l'inauguration du Canal probablement.

Aujourd'hui est arrivée à Alexandrie la troupe du Théâtre Italien d'Alexandrie sous la conduite de M<sup>r</sup> Parmeggiani.

Le Gouvernement Egyptien avait envoyé au des meilleurs bateaux de l'Azizié, le *Fayoum*, sous la conduite de Frédéric Bey, pour aller prendre toute la Compagnie à Venise.

La traversée s'est faite dans les meilleures conditions, et nous avons entendu les directeurs et les artistes manifester toute leur satisfaction et leur reconnaissance pour les soins qui leur ont été prodigués pendant la traversée.

**MARCHÉ DE MINET-EL-BASSAL.**

Revue du 30 Septembre au 5 Octobre 1869.

**COTONS.**—Les nouvelles de Liverpool continuant à nous arriver avec des prix en baisse et un marché mal soutenu, nous subissons naturellement le contre-coup de cette situation et bien que nos ventes tendent à prendre quelque animation, nous voyons par contre les prix diminuer progressivement, bien qu'avec lenteur. Nous cotons en dernier lieu 23 1/2 à 23 T. pour *Fair* nouveau, et 20 1/2 T. pour ancienne récolte. Le chiffre des affaires traitées sur disponibles à Minet-el-Bassal, pendant la semaine, s'élève à 3498 B. dont 3332 B. cotons nouveaux, et 166 B. cotons anciens.

Nos ventes totales à ce jour depuis le 1<sup>er</sup> Septembre s'élèvent à 6735 B. contre 6660 l'année dernière à pareille époque.

Les inquiétudes que faisaient naître l'extrême hauteur des eaux du fleuve, sont loin d'être calmées; après être restées quelques jours stationnaires, elles se sont élevées de nouveau de près d'un pic, et cotaient hier au kilomètre de Rhoda...; sur plusieurs points, des infiltrations se sont produites à travers les digues, et ont déterminé une humidité qui nuit à la cueillette, et détrempe les terres outre mesure. Cependant, et en dehors de ces accidents locaux, aucune nouvelle fâcheuse de quelque gravité ne nous est encore parvenue.

Il s'est fait dans la semaine quelques opérations à livrer, dont voici le détail.

1000-Qx- cotons nouveaux, livraison courant du mois à 24 1/2 T.  
 750 » novembre—21 3/4—22 1/2  
 500 » novembre et décembre—21 1/2  
 1250 » décembre 21 1/2 à 22 3/8  
 1000 » Janvier 20 1/2 à 21

La demande s'est un peu ranimée, n'étant plus retenue par des prix exagérés.

Privé de nouvelles récentes sur le mouvement du Stock cotonnier de Liverpool, nous renvoyons l'exposé à notre prochain bulletin.

Nous avons des nouvelles d'Amérique par la maille hebdomadaire anglaise; les avis sont en général assez favorables. A New-York, au 4 Septembre, les cours étaient en hausse sur la cote de 35 cents pour *Middling Upland* (ou 436 1/2) à Mobile et Charlestown les prix étaient fermes autour de 32 1/2 à 33 cents pour *Middling*, à Savannah la demande était bonne pour les belles sortes.

Par le télégraphe, nous avons des avis sommaires plus récents en date de New-York du 15 Septembre, ils établissent comme suit, la situation cotonnière dans les ports:

Les recettes totales, depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, étaient de 43.300 B. contre 45.000 B. l'année dernière à même époque.

Le Stock Général restant dans les ports américains s'élevait à 14.000 B. contre 46000 l'an passé.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux un tableau synoptique du rendement et de la répartition de la récolte cotonnière dans l'Amérique du Nord, comprenant la période du 1<sup>er</sup> Septembre 1868 au 31 août 1869.

D'après cette statistique le chiffre indiqué comme étant celui de la récolte ne comprend que les recettes aux ports, mais non les quantités consommées dans le Sud et prises dans l'intérieur même: on estime, cette dernière consommation pour 1868-69, à 173.000

B; les quantités exportées et celles consommées dans le Nord des Etats-Unis en 1868-69, (cotons pris dans les ports) s'élèvent ensemble à 2.270.000.; en y ajoutant la consommation du Sud de l'Union (quantités prises dans l'intérieur même,) on arrive à un chiffre de 2.443.000. B. (contre 2.624.000 B. l'année précédente) comme représentant le total de ce que les Etats-Unis ont fourni à l'industrie du monde entier en 1868-69:

	1868-69	1867-68	1866-67	1865-66
<b>RECETTES</b>				
Dans la Virginie et les deux Carolines. B.	395000	466000	325000	214000
—la Georgie et la Floride.....	371000	530000	314000	412000
—Mobile.....	231000	366000	239000	429000
—New-Orleans .	794000	579000	702000	712000
—Tenness., etc., et p. overland	322000	375000	310000	272000
le Texas.....	148000	115000	186000	175000

Récolte totale B. 2.261000 2.431000 2.076000 2.214000

	1868-69	1867-68	1866-67	1865-66
<b>EXPORTATIONS</b>				
Pour la Grande Bretagne, B.	990000	1229000	1.216000	1.262000
—la France.	224000	197000	198000	221000
—autres pays.	234000	230000	143000	72000

Exp. totales B. 1448000 1656000 1557000 1555000

	1868-69	1867-68	1866-67	1865-66
<b>Stock dans tous les ports fin de campagne B.</b>	11000	37000	80000	282000

	1868-69	1867-68	1866-67	1865-66
<b>Pris pour la consommation américaine au nord de la Virginie et dans les Etats du Nord-Ouest B.</b>	822000	800000	696000	605000

	1868-69	1867-68	1866-67	1865-66
<b>Pris pour la consommation dans la Virginie et dans les Etats du Sud (estime) B.</b>	173000	168000	157000	100000

	1868-69	1867-68	1866-67	1865-66
<b>Consommation totale des Etats-Unis (y compris les quantités brûlées dans les ports) B.</b>	995000	968000	853000	705000

	1868-69	1867-68	1866-67	1865-66
<b>Recettes de coton nouveau antérieurement au 1<sup>er</sup> sept.....</b>	1080	1075	200	150

**GRAINES DE COTONS.**—La demande se soutient et le chiffre des transactions tend à s'accroître à mesure que les arrivages des graines nouvelles deviennent plus abondants. Les ventes de la semaine s'élèvent à 6,348 ard. qui ont fait en dernier lieu de 83 à 85 P. T. pour graines nouvelles et 82 P. T. pour anciennes avec une tendance à baisser.

A livrer, il s'est fait 30,000 ard. provenance de la Daira Sanieh, consignables en Novembre, Décembre et janvier à 74 P. T. paiement complet anticipé. Sur contrat particulier nous ne mentionnons qu'une seule vente de 7000 ard. marchandise consignable en Novembre et Décembre à 78 1/2 P. T.

**COMESTIBLES ET CÉRÉALES.**—La vente continue à suivre un cours régulier, et sauf une baisse assez appréciable dans les prix précédemment pratiqués, la situation est la même que celle qu'indiquaient nos précédents avis.

Nous résumons comme suit les principales opérations de la semaine.

**Fèves.**—Ventes 10,000 ard. dont 9,300 *Saïdi* de 176 à 178 1/2 P. C.; et 700 *Behera* de 178 à 181 P. C.

**Blés.**—Ventes 44,100 ard., dont 40,000 *Saïdi* de 180 à 182 P. C. et *Behera* 4,100 de 178 à 180.

**Orge.**—4,400 ard. de 195 à 197, prix relevés et bien soutenus.

Il s'est traité 170 ard. *Graines de Lin* à 230 et 270 P. C.

En opérations sur contrats nous ne connaissons que les suivantes:

4000 ard. *Fèves* consignables en octobre à P. T. 94 1/2  
 4000 id. id. 95  
 La spéculation est très refroidie sur les autres denrées.

Les 30 septembre et 4 octobre, la Daira Sanieh a fait vendre aux enchères publiques, les marchandises ci-dessous énumérées:

**ADJUDICATION DE LA DAIRA SANIEH.**  
 du jeudi 30 septembre 1869.

500 ard. Orge Berrani adj. à Angl. Eg. B.	à 42 1/4
4000 » idem	le même à 42 1/4
500 » »	le même à 42 1/4
380 » »	le même à 42 1/4
500 » »	le même à 47 1/4
500 » »	le même à 47 1/4
500 » »	le même à 47 1/4

3880 Ard.	
500 Qx. Sucre Kam da Arman adj. à Ott. Bank.	à 91 1/4
500 » idem.	à Angl. Eg. B. à 92 1/4
600 » » Ottoman Bank.	à 91 1/2

4600 Qx	
B. P. 74—Qx. 209. 53 Cot. Alini Al-ael adj. à Gantes T.	24
« 78—« 275. 53 « Hindi à Boustros à T.	24 1/2
« 28—« 100. 92 « Saffia à Cristodulos à T.	27
« 35—« 157. 44 « Zervudaki T.	22

B. P. 215—Qx 743. 44 Coton  
 B. P. 42—Qx. 38. 02 Lin Sciar, inventu  
 du lundi 4 octobre 1869.

372. 97 Qx Coton qualité Allini-al-ael ad. à Carver et Gill à T.	23 1/8
386. 95 « Coton qualité Allini Hindi à Gantes à T.	23 1/4
428. 08 « Allini Al-ael à Angl. Eg. B. à T.	23 1/2
162. 74 « qualité Hehja à Roldi à T.	23 1/4

4050. 74 Qx. Coton	
800 Qx Sucre Kam. de Minieh N° 3 adj. à Bank of Eg. à P.	93 1/2
800 » idem à Angl. Eg. Bank à	93
760 » à G Rodocanaki à	91 3/4
4000 » à Ed. Dervieu à	91 1/4
1000 » au même à	91 3/4
800 » à Austro Oriental Dak. à	96 1/4
800 » à Angl. Eg. B. à	96 1/3

5960 Qx. Sucre.	
B. P. 34. Qx. 400 13 Laine Sciar de Hehja	
« 42. « 38 02 « Elzai-el-Barud.	
B. P. 46. Qx. 438 45 Inventu.	

**MARCHÉ DU CAIRE.**

**GOMMES.**—Les arrivages continuent à faire défaut pour les *Arabiques* et *Talki*, ce qui rend compte des hauts prix auxquels nos cotes restent stationnaires, elles sont purement nominales à 770 P. C. pour les premières sortes et 370 P. C. pour les secondes. Le Stock ne compte pas une seule balle disponible.

Les *Suakim* sont sans demande et 200 fardes environ qui composent le dépôt du moment ne trouvent pas preneurs à 430—440 P. C. les 133 1/3 rotolis.

**MOKA.**—Demande bonne pour la consommation, nulle pour l'exportation; stock insignifiant; cote de 740 à 750 P. C. les 1/2 rot.

**DENTS D'ÉLÉPHANTS.**—Nous avons eu quelques parties provenant du *Darfour* qui ont été traitées de 23 à 25 1/4, du *Fleuve Blanc* à 26 1/4 et les 1/2 rot. Ces prix restent dans les limites courantes ordinaires et ne présentent

variations qu'autant que la grosseur et le bon état de l'ivoire disposent favorablement l'acheteur.

ENCENS.—En Sorte.—Il est arrivé quelques parties assez mélangées de pierres qui ont fait 300 à 330 P. C. les 133 1/3 rotolis. Les 314 larmes font défaut.

NACRE.—En bonne demande, il s'est traité de la *Petite écaille* de 12 à 12 1/2 P. C.; la *Grande écaille* manque et cote nominale 14 P. C. l'oque,

PEAUX DE BŒUFS.—Manquent sur place et la quarantaine; que l'on fait subir à cet article à son entrée à Suez, ralentit considérablement les arrivages qui ne se présentent que rarement, malgré une demande ferme. Cotent nominale 16 P. C. pour *Hedjazi* et *Massaoui* et 14 P. C. l'oque pour les provenances du *Sennaar* qui seules tiennent un peu le marché.

SÉNÉ.—Il est arrivé environ 170 Balles provenant de *Berber* en très belle qualité qui ont été traitées à 375 P. C. les 010 rot : net, prix relativement très avantageux pour l'acheteur.

TAMARIN.—Provenance du *Darfour*—600 P. C. les 410 rot;—affaires très réduites.

Le rapport actuel de la Piastre courante sur la place du Caire est de 157 P. C. p. 20 francs effectifs et de 198 P. C. pour la Livre Ster.

Les 100 rotolis équivalent à 36 Oks ou 44 kilogrammes ou 99 Livres Anglaises ou 84 fontès de Vienne.

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS

### GRANDE LOTERIE

Par Dons Volontaires au profit des Indigents  
SOUS LE HAUT PATRONAGE

De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et  
Consul Général de France en Égypte. Président  
de la Société

Avec le Bienveillant Concours des Dames  
Françaises.

ON TROUVE DES BILLETs

à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du  
Comité

MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président,  
MAUNOURY, Vice-Président,  
DOBIGNIE, Secrétaire de la Société,  
ED. AMIC, Trésorier de la Société,  
R. P. Gardien de Terre Sainte,  
Le F. Supérieur des Lazaristes,  
GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France,  
DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint,  
BONJEAN, —BRAUN—DE REGUSSE—GURRY  
JACQUIN, —G. MATHIEU, —A. MEILLON, —MON-  
SICOURT, —NICOUILLAUD, —PASTHÉ, —SINANO,  
Le Docteur ARDOUIN, Médecin de la Société,  
BOLLARD, Administrateur Délégué du Comité.

À la Chancellerie du Consulat Général  
de France au Bureau de la Société

Au Caire : aux Bureaux du Journal l'ÉGYPTÉ.

à Iscailia: chez M. QUEYLER, Agent Consu-  
laire de France, Représentant de la Société.

à Port-Saïd: chez M. FAURE, Secrétaire du  
Vice-Consulat de France.

à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent  
Consulaire de France.

à Zagzig: chez M. d'AUBONNE, Agent Con-  
sulaire de France

à Atté: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulai-  
re de France

à Tanta: chez M. ATHANASE CONSTANTIN,  
Agent Consulaire de France.

à Mansourah: chez M. CALOUCHE, Agent  
Consulaire de France.

à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Con-  
sulaire de France.

à Kheneh: chez M. BICHARA EDED, Agent  
Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50

Les Lots seront adressés à Monsieur le Con-  
sul Président, au Consulat Général de France.

De nouveaux Avis indiqueront le jour où  
les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

### ANNONCES.

## AU LOUVRE, 66, RUE CHÉRIF-PACHA, 66.

PREX FIXE.

Ouverte depuis peu, cette maison, installée  
dans le genre des maisons de Paris, offre  
des avantages réels de bon marché sur toutes  
ses marchandises. On y trouve un choix  
considérable de lingerie, tel que :

*Chemises, Camisoles, Pantalons, Corsets,  
Jupons, Crinolines, Bas de fil, soie et  
coton, Cols, Manchettes, Parures, Gar-  
bolsis, Fleurs, Broderies, Dentelles, Mous-  
selines, Moustiquaires, Dessus de lit en den-  
telle, Rideaux, Gilets de flanelle unis et  
brodés; Toiles pour draps de lit, Serviettes,  
Service de table, et enfin tout ce qui con-  
cerne les articles pour Trousseaux et Layet-  
tes.*

GANTS DE CHEVREAU pour dames et pour  
hommes.

CONFECTION DE CHEMISES D'HOMMES SUR  
MESURE. *Chemises d'hommes* toutes faites  
en tous genres, en toile et madapolam, bro-  
dées et unies, de luxe & ordinaires, *Faux  
cols, Cravates, Boutons de manchettes, Pa-  
rures, Caleçons, Gilets de flanelle, mouchoirs  
de poche* brodés et unis

BRODERIE D'INITIALES SUR COMMANDE

## HENRY WINTERSTEIN

HORTICULTEUR & MARCHAND  
DE GRAINES.

prévient sa clientèle et le public,  
qu'avec le dernier courrier, lui sont  
arrivées d'Europe, comme tous les  
ans, une grande quantité de graines  
fraîches de légumes et de fleurs  
convenables pour le climat d'Égypte  
ainsi qu'une riche collection d'oi-  
gnons à fleurs de Hollande.

La quantité considérable d'arbres,  
arbustes et plantes à fleurs cultivés  
en pots dans son Etablissement,  
lui donnent la faculté de pouvoir  
les vendre cette année à des prix  
très modérés.

HENRY WINTERSTEIN.

## ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL

DE

FOUGUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER

déclarée d'intérêt public par décret impérial  
du 4 août 1860.

EAU ALCAINE, ferrugineuse, iodée et ga-  
zeuse, apéritive et reconstituante ordonnée  
depuis trois siècles par les médecins et em-  
ployée avec un succès constant dans les mala-  
dies des voies digestives, urinaires, génitales et  
affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30  
bouteilles (en très beau verre)—  
*se défier des substitutions et exiger le nom  
de la source sur l'étiquette rose, sur la  
capsule et sur le bouchon.*

Prix de la CAISSE de 30 B<sup>tes</sup> 21 --  
" " Bouteille ..... — 75

PASTILLES DIGESTIVES

La boîte à divers arômes . . . 2 --

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau

Se défier des contrefaçons et exiger le nom  
de la Source St Léger, les marques et le  
contrôle de la Société de Fougues sur tous les  
produits.

S'adresser pour traiter à M. Sabin PÉRA-  
GALLO seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

## CORBET.

55, rue Paradis 55,

MARSEILLE.

## GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, ri-  
ches et ordinaires, Meubles en bois  
sculpté, marqueterie, incrustation  
cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux  
&c. en bois de palissandre, acajou, noyer fa-  
ta sie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes con-  
ditions, permettent de vendre à prix réduits

EXPORTATION

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX

ET AUTRES ARTICLES

DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JACQUES.

General Printing Office, Maison Abro